

# **Mémoire présenté dans le cadre des consultations prébudgétaires de 2019**

## **Croissance économique : gage de la compétitivité du Canada dans le secteur agricole et agroalimentaire**

**Par :**



## **Recommandations**

**Recommandation 1** : En tant que mécanisme de mise en œuvre de l'examen de la réglementation actuel du Secrétariat du Conseil du Trésor, que le gouvernement fédéral réunisse un groupe de travail gouvernemental en matière d'agriculture et d'agroalimentaire. Celui-ci serait investi du mandat de réduire le fardeau réglementaire cumulatif des entreprises canadiennes et de lutter contre l'application non uniforme des directives et des pratiques exemplaires par les organismes de réglementation. Il s'agirait d'un mandat de trois ans, et le ministre des Finances devrait rendre compte chaque année, lors de la présentation du budget fédéral, des progrès réalisés en vue d'améliorer la compétitivité grâce à une réforme de la réglementation.

**Recommandation 2** : Que le gouvernement fédéral veille à ce que tous les ministères, y compris Santé Canada, participent activement et pleinement à l'atteinte des objectifs de réduction du fardeau réglementaire des entreprises canadiennes au nom de l'accroissement de la compétitivité économique.

**Recommandation 3** : Que Santé Canada modifie les mandats de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire et de l'Agence canadienne d'inspection des aliments afin d'y inclure la facilitation de la compétitivité et de l'innovation, dans le but d'accroître la compétitivité du secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire et d'atteindre l'objectif déclaré du gouvernement d'augmenter nos exportations agricoles et agroalimentaires à 75 milliards de dollars par année d'ici 2025.

## **CropLife Canada – Qui sommes-nous?**

CropLife Canada est l'association commerciale qui représente les fabricants, les concepteurs et les distributeurs d'innovations en phytologie, y compris les produits antiparasitaires et la biotechnologie végétale, qui sont utilisés en agriculture, en milieu urbain et en santé publique. Nous sommes déterminés à protéger la santé humaine et l'environnement et nous croyons qu'il faut stimuler l'innovation grâce à la recherche continue.

CropLife Canada est membre de CropLife International, une fédération mondiale représentant l'industrie des sciences végétales et un réseau d'associations régionales et nationales dans 91 pays.

Notre mission est de permettre à l'industrie des sciences végétales de faire profiter les agriculteurs et la population des avantages qu'offrent ses technologies. Ces avantages se manifestent sous différentes formes, notamment en stimulant les exportations agricoles, la création d'emplois, le renforcement de l'économie rurale et l'augmentation des recettes fiscales pour les gouvernements.

### **Le défi que doit relever le Canada**

Le Canada est à la croisée des chemins dans ses efforts pour améliorer sa compétitivité économique dans un contexte mondial difficile. Les gouvernements qui se sont succédé ont travaillé à pied d'œuvre pour obtenir et améliorer l'accès aux marchés de l'industrie canadienne grâce à des accords commerciaux multilatéraux, et le gouvernement actuel mérite des félicitations pour les efforts considérables qu'il a déployés à cet égard. L'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), l'Accord économique et commercial global avec l'Union européenne (AECG) et l'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP) sont tous d'excellents exemples d'accords commerciaux multilatéraux qui offrent d'énormes possibilités au Canada, particulièrement pour notre secteur agricole et agroalimentaire. Le Canada jouit maintenant d'un excédent commercial annuel de 10 milliards de dollars dans le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire et, partout au Canada, 9 fermes sur 10 dépendent des exportations. Cela représente 210 000 fermes, et comprend une majorité de fermes dans chaque province.

Toutefois, le Canada n'a pas d'emprise sur le climat politique des autres pays et actuellement, les forces du nationalisme économique créent des eaux agitées pour le commerce mondial. L'ALENA et l'AECG sont menacés par les forces protectionnistes des États-Unis et de l'Europe, et aucune résolution immédiate n'est en vue. De plus, malgré les promesses extraordinaires qu'il renferme, la complexité des pourparlers retardera probablement encore de plusieurs années la conclusion d'un éventuel accord de libre-échange avec la Chine. Malgré les efforts diligents du gouvernement, l'expansion du Canada dans les marchés commerciaux mondiaux sera plutôt lente dans un avenir prévisible.

Par ailleurs, le Canada dispose de très peu de marge de manœuvre financière pour appliquer des réductions d'impôt généralisées dans un avenir prévisible de sorte qu'il ne peut recourir à ce moyen

pour stimuler la croissance économique. Les taux d'intérêt sont proches des creux historiques, de sorte qu'un assouplissement de la politique monétaire ne servira pas non plus à stimuler la croissance.

Ainsi, de quel outil le gouvernement du Canada dispose-t-il pour stimuler la croissance et la compétitivité du Canada pour le rendre plus attrayant pour les investisseurs mondiaux? La réponse se trouve dans un effort pangouvernemental complet et soutenu visant à réduire le recours à la réglementation comme outil stratégique de choix et à accélérer la mise en œuvre de réformes des règlements restants afin de libérer les chaînes de valeur axées sur les exportations du Canada pour leur permettre de contribuer à l'objectif d'exportation de 75 milliards de dollars.

### **Réforme de la réglementation**

Dans son rapport récent intitulé « La mort par 130 000 coupures », la Chambre de commerce du Canada a dénoncé le fait que 131 754 exigences fédérales imposaient un fardeau administratif aux entreprises, en 2015<sup>1</sup>. (Pour être juste envers le gouvernement fédéral, l'Ontario a actuellement environ 380 000 règlements en vigueur.)<sup>2</sup> CropLife Canada et ses sociétés membres comprennent et appuient l'idée voulant que des règlements bien conçus et bien appliqués soient un outil important pour la protection des Canadiens et pour accroître la confiance du public. Leur multiplication étant laissée sans surveillance, les chevauchements, les dédoublements et les règlements trop restrictifs risquent d'étouffer l'innovation et la compétitivité, ce qui place les entreprises canadiennes dans une position difficile par rapport à nos concurrents mondiaux.

L'Indice de compétitivité mondiale, géré par le Forum économique mondial, surveille le rendement de 137 pays par rapport à 12 piliers de compétitivité. Dans l'indice de 2017-2018, le Canada se classait 14<sup>e</sup> rang à l'échelle mondiale<sup>3</sup>. Bien que cette position puisse sembler satisfaisante à première vue, il convient de mentionner que nous nous sommes classés au neuvième rang en 2009-2010. La sous-catégorie du fardeau de la réglementation gouvernementale de l'Indice de compétitivité mondiale, où le Canada arrive au 38<sup>e</sup> rang, est clairement le tendon d'Achille du Canada. Le Canada est dépassé dans cette catégorie par des économies développées comme l'Allemagne (7<sup>e</sup>), les États-Unis (12<sup>e</sup>) et les marchés en développement de la Chine et de l'Inde (18<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> respectivement).

Ce retard pourrait bien contribuer à la faiblesse du climat d'investissement des entreprises au Canada. De 2015 à 2017, les investissements des entreprises en proportion du PIB au Canada figuraient au 15<sup>e</sup> rang sur les 17 économies représentées à l'OCDE<sup>4</sup>. Dans le secteur de la phytologie, où l'introduction d'un nouveau produit sur le marché exige de nombreuses années et où les investissements peuvent dépasser 150 millions de dollars ou plus, la rapidité et la prévisibilité du système de réglementation sont d'une importance capitale lorsqu'il s'agit des décisions d'investissement. Voilà pourquoi nous estimons

---

<sup>1</sup> Secrétariat du Conseil du Trésor, Rapport annuel 2015-2016, Réduction du fardeau réglementaire et amélioration du service et de la prévisibilité (Ottawa : Gouvernement du Canada, 2016).

<sup>2</sup> Phillip Cross, « Ontario's staggering 380,000 regulations are warping the way business runs » – National Post, 3 mai 2016.

<sup>3</sup> Indice de compétitivité mondiale 2017-2018, Forum économique mondial, 2017.

<sup>4</sup> Phillip Cross, « Business Investment in Canada Falls Behind Other Industrialized Countries », Institut Fraser, 2017.

que la réforme de la réglementation constitue le moyen le plus rapide et le plus durable pour le gouvernement fédéral de produire des résultats qui soutiendront la compétitivité du Canada pendant de nombreuses années.

### **La réforme de la réglementation en agriculture et en agroalimentaire**

Pour le secteur agricole, les répercussions économiques des décisions réglementaires de Santé Canada peuvent être importantes, qu'elles soient positives ou négatives. Même si le mandat principal doit demeurer la protection de la santé et de l'environnement, les organismes de réglementation doivent également être évalués en fonction de leur contribution à la croissance économique et à l'innovation.

Pour nos membres, rien ne peut se faire sur le plan de l'innovation et de l'aide aux agriculteurs pour qu'ils deviennent plus concurrentiels sans d'abord passer par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) ou par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), qui relèvent toutes deux du mandat du ministre de la Santé. Il va sans dire que la santé et la sécurité des Canadiens et la protection de notre environnement doivent toujours primer, et notre industrie est très fière de son bilan en matière de sécurité et d'intendance. Nous avons travaillé en étroite collaboration avec les organismes de réglementation sur ces questions et nous continuerons de le faire. Nous croyons également qu'il est possible de continuer d'accorder la priorité à ces objectifs, tout en reconnaissant le rôle économique crucial que jouent les deux organismes au chapitre de la compétitivité du secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire. À défaut d'une reconnaissance active et positive du rôle essentiel que joue le portefeuille de la Santé pour l'ambitieux programme de croissance agricole du gouvernement, nous croyons qu'il ne sera pas possible d'atteindre les objectifs économiques pour l'agriculture.

### **Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire**

Plus précisément, nous avons besoin que l'ARLA travaille de façon constructive avec l'industrie pour régler les problèmes critiques touchant les processus et l'activité scientifique liés à la réévaluation continue des pesticides. Les agriculteurs et l'industrie ont été touchés par une série de décisions surprises de l'ARLA en matière de réévaluation ces deux dernières années. Ces décisions menacent la compétitivité du secteur canadien de l'agriculture. L'ARLA prendra aussi un grand nombre de décisions de réévaluation au cours de la prochaine décennie et l'agence elle-même reconnaît qu'elles seront très difficiles à appliquer à défaut de réformes et de ressources supplémentaires. La réforme du processus de réévaluation, dans le but de maintenir la compétitivité des agriculteurs canadiens, est essentielle à notre succès continu. Nous avons soumis un exposé de position à Santé Canada à ce sujet. En réponse, l'ARLA a commencé à collaborer activement avec nous au niveau technique afin de mieux comprendre nos points de vue. N'empêche, des mesures urgentes s'imposent à cet égard pour assurer la certitude des marchés et des investissements.

## **Agence canadienne d'inspection des aliments**

L'innovation dans le secteur des semences et des grains doit devenir un moteur de croissance pour que le secteur canadien de l'agriculture canadienne atteigne ses objectifs. Le secteur des semences est le mécanisme fondamental de l'innovation pour nos agriculteurs, et le secteur des grains contribue plus que tout autre secteur aux exportations agroalimentaires du Canada. En effet, 90 % de certains de nos produits sont destinés aux marchés internationaux. Les organismes de réglementation canadiens sont respectés partout dans le monde pour leur approche scientifique en matière de réglementation de la biotechnologie agricole. Cependant, la mise en œuvre de notre approche réglementaire unique comporte un certain nombre de défis qui ne feront autrement que de s'accroître compte tenu de la révolution mondiale actuelle de la R et D dans le secteur de la sélection végétale. Ces problèmes freinent déjà l'innovation et l'investissement au Canada, les agriculteurs américains ayant déjà accès à des technologies auxquelles les agriculteurs canadiens n'ont pas accès. Cela décourage l'utilisation de technologies de pointe par les petites et moyennes entreprises, les chercheurs du domaine public et les entreprises multinationales qui cherchent à investir au Canada. Une lettre faisant état de ces préoccupations a récemment été expédiée au ministre de l'Agriculture conjointement par les tables rondes sur la chaîne de valeur des industries des semences et des grains, soulignant l'urgence de cette question. Le ministre a signifié son appui à un dialogue entre l'industrie et le gouvernement, mais il est essentiel que le portefeuille de la Santé collabore pleinement avec l'industrie pour examiner des approches réglementaires modernes et simplifiées qui peuvent favoriser l'innovation au lieu de la freiner.

L'industrie agricole en général, par l'entremise du Comité de tous les présidents des Tables rondes sur les chaînes de valeur, a inclus des résumés de ces deux questions aux fins du processus de la Table de la stratégie économique et nous sommes persuadés qu'elles seront incluses dans les recommandations finales. De plus, nous les avons aussi soulevées dans le cadre du processus d'examen de la réglementation actuellement dirigé par le Conseil du Trésor, car elles relèvent directement de son mandat.

### **Conclusion**

Le rendement économique du Canada dans le contexte mondial difficile demeure remarquablement résilient, cependant, des difficultés commencent à faire leur apparition. L'environnement commercial est difficile, la concurrence mondiale est féroce et les investissements des entreprises au Canada accusent du retard. L'allègement et la réforme de la réglementation offrent au gouvernement du Canada une occasion en or d'adopter une approche pangouvernementale, globale et organisée pour améliorer la compétitivité, tout en veillant à ce que la santé et la sécurité des Canadiens et la protection de notre environnement demeurent une priorité. CropLife Canada et ses entreprises membres, et en fait tout le secteur canadien de l'agriculture, sont prêts à jouer un rôle constructif dans ce processus, un rôle qui aidera le gouvernement du Canada à atteindre son objectif stratégique de 75 milliards de dollars d'exportations de produits agricoles et agroalimentaires d'ici 2025.